

Astellas Pharma Inc. fera l'acquisition d'OSI Pharmaceuticals, Inc.

Les deux entreprises concluent une entente de fusion définitive qui donnera naissance à une plateforme d'oncologie de premier ordre

Les actionnaires d'OSI recevront 57,50 \$ en espèces par action

Tokyo, Japon, et Melville, NY - Le 16 mai 2010 – Astellas Pharma Inc. (4503 à la Bourse de Tokyo), société pharmaceutique d'envergure mondiale, et OSI Pharmaceuticals, Inc. (OSIP au Nasdaq), société de biotechnologie qui se consacre principalement à la découverte, à la mise au point et à la commercialisation de thérapies moléculaires ciblées répondant à des besoins médicaux dans les domaines de l'oncologie, du diabète et de l'obésité, ont annoncé aujourd'hui qu'elles ont conclu une entente de fusion définitive en vertu de laquelle Astellas fera l'acquisition d'OSI.

Selon les modalités de l'entente de fusion, Astellas portera à 57,50 \$ par action le prix de son offre, ce qui représente une prime de 55 % par rapport au cours de clôture des actions d'OSI le 26 février 2010, dernier jour de bourse avant l'annonce par Astellas de son offre publique d'achat, soit 37,02 \$. Les conseils d'administration des deux sociétés ont approuvé à l'unanimité la fusion. La valeur de cette opération, entièrement en espèces, est estimée à 4,0 G\$ sur une base diluée.

La société issue de la fusion donne naissance à une plateforme d'oncologie de premier ordre qui aide Astellas à poursuivre la stratégie de croissance qu'elle s'est fixée en vue de devenir un chef de file mondial de sa catégorie en oncologie, domaine thérapeutique hautement prioritaire pour Astellas. OSI commercialise TarcevaMD (erlotinib), important traitement contre le cancer. OSI a généré, selon les données contenues dans son rapport sur formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, des produits d'exploitation annuels totalisant 428 M\$ et un bénéfice d'exploitation de 153 M\$.

Masafumi Nogimori, président et chef de la direction d'Astellas, a déclaré : « La fusion avec OSI procure à Astellas une plateforme d'oncologie haut de gamme aux États-Unis ainsi qu'un portefeuille de produits et un bassin pharmacoclinique plus vastes. Outre TarcevaMD, nous sommes heureux d'intégrer l'infrastructure oncologique d'OSI, sa plateforme de recherche, ses nombreux produits en cours de mise au point et sa talentueuse équipe à nos activités actuelles. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec nos collègues d'OSI en vue d'assurer la croissance de la société née de la fusion et d'atteindre notre objectif commun qui est d'améliorer la santé de la population mondiale chaque jour. »

Colin Goddard, Ph.D., chef de la direction d'OSI Pharmaceuticals, a pour sa part indiqué : « Nous croyons que l'annonce d'aujourd'hui montre la valeur considérable que nous avons créée pour nos actionnaires, tout en donnant à la société fusionnée l'occasion de définir une voie collective plus forte vers la réalisation d'une mission commune consistant à fournir des médicaments novateurs aux patients du monde entier. »

Détails financiers et conditions de clôture

Il s'agit d'une opération en espèces dont la conclusion n'est liée à aucune condition en matière de financement.

L'opération est soumise aux autres conditions de clôture habituelles, dont le dépôt d'une majorité des actions ordinaires d'OSI sur une base diluée. La période d'attente applicable en vertu de la loi Hart-Scott-Rodino à l'acquisition d'OSI par Astellas prend fin le 19 mars 2010.

L'offre publique entièrement en espèces d'Astellas visant l'achat, au prix unitaire de 57,50 \$, de la totalité des actions ordinaires en circulation (ce qui comprend les droits d'achat d'actions connexes) d'OSI Pharmaceuticals, Inc. prendra fin au plus tard 10 jours ouvrables après le dépôt de la version modifiée de l'Annexe TO (laquelle devrait être déposée le 21 mai ou aux environs de cette date), à moins qu'elle ne soit prorogée. À 16 h, heure de New York, le vendredi 14 mai 2010, 299 214 actions d'OSI avaient été déposées et n'avaient pas été retirées en vertu de l'offre d'Astellas.

Citigroup agit à titre de conseiller financier exclusif auprès d'Astellas, et Morrison & Foerster LLP, à titre de conseiller juridique. Centerview Partners LLC agit à titre de conseiller financier principal auprès d'OSI. OSI a également retenu les services de Lazard comme conseiller financier. Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP & Affiliates agit à titre de conseiller juridique.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette annonce, veuillez consulter le site www.oncologyleader.com.

Relations avec les médias d'Astellas

Aux États-Unis pour Astellas
Brunswick
212-333-3810
Stan Neve / Sarah Lubman

Au Japon pour Astellas
Ashton Consulting
Dan Underwood / John Sunley
+81 (03) 5425 7220

Agent d'information pour Astellas

Georgeson Inc.
212-440-9872
Thomas Gardiner

Personnes-ressources pour OSI

Kathy Galante (investisseurs/médias)
OSI, directrice principale
631-962-2043

ou

Mark Harnett / Amy Bilbija
MacKenzie Partners, Inc.
212-929-5500

Médias

Joele Frank / Andy Brimmer / Eric Brielmann
Joele Frank, Wilkinson Brimmer Katcher
212-355-4449

Astellas

Astellas Pharma Inc., société pharmaceutique établie à Tokyo, au Japon, a pour objectif d'améliorer la santé de la population mondiale grâce à la mise au point de produits pharmaceutiques innovateurs et fiables. Astellas compte environ 15 000 employés dans le monde. L'entreprise s'attache à devenir un chef de file mondial de sa catégorie en urologie, en immunologie et infectiologie, en neurosciences et en oncologie, ainsi qu'en matière de complications liées au diabète sucré et de maladies métaboliques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur Astellas Pharma Inc., veuillez consulter son site Web à l'adresse <http://www.astellas.com/en>.

OSI Pharmaceuticals

OSI Pharmaceuticals, Inc. se consacre à « déterminer l'évolution de la médecine et à changer les vies » par la découverte, la mise au point et la commercialisation de médicaments ciblés distincts, novateurs et de grande qualité conçus pour prolonger l'existence et améliorer la qualité de vie des patients aux prises avec le cancer, le diabète ou l'obésité. Pour en savoir plus sur OSI, veuillez consulter son site à <http://www.osip.com>.

Renseignements supplémentaires importants

Le présent communiqué est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre de vente visant les actions ordinaires d'OSI. L'offre publique d'achat est effectuée conformément à une déclaration d'offre publique d'achat sur Annexe TO (incluant l'offre d'achat, la lettre d'envoi et d'autres documents liés à l'offre publique d'achat) déposée pour la première fois par Astellas Pharma Inc. (« Astellas ») auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») le 2 mars 2010. Ces documents, qui peuvent être modifiés de temps à autre, contiennent des renseignements importants, notamment les modalités de l'offre, qui doivent être lus attentivement avant toute prise de décisions concernant l'offre publique d'achat. Les investisseurs et les actionnaires peuvent obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents et de tous les autres documents déposés par Astellas auprès de la SEC sur le site Web de cet organisme, à l'adresse www.sec.gov. On peut également obtenir les documents concernant l'offre publique d'achat gratuitement en communiquant avec l'agent d'information de l'offre, Georgeson Inc., au 212-440-9800.

Les actionnaires d'OSI Pharmaceuticals (« OSI ») doivent lire la déclaration de sollicitation et de recommandation sur annexe 14D-9 de la société, que celle-ci a déposée pour la première fois auprès de la SEC le 15 mars 2010, ainsi que toutes les modifications et tous les ajouts qui y sont apportés. La déclaration de sollicitation et de recommandation de la société énoncera les raisons pour lesquelles le conseil d'administration d'OSI recommande l'offre ainsi que d'autres renseignements pertinents. On peut obtenir gratuitement la déclaration de sollicitation et de recommandation et les autres documents publics déposés de temps à autre par OSI auprès de la SEC sur le site Web de cet organisme, à l'adresse www.sec.gov, sur le site d'OSI, à <http://www.osip.com>, ou en communiquant avec l'agent d'information d'OSI, par téléphone, au 1-

800-322-2885 (sans frais) ou au 212-929-5500, ou par courriel à osipharma@mackenziepartners.com.

Mise en garde

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. On peut reconnaître les énoncés prospectifs à l'emploi de mots comme « croit », « s'attend à », « anticipe », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « cherche à », « estime », « futur » et d'autres expressions similaires, ou par des déclarations sur des stratégies, des objectifs, des plans ou des intentions, notamment. Différents facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Ces facteurs incluent, mais sans s'y limiter : (1) les prix et les initiatives des concurrents concernant les produits; (2) les changements d'ordre législatif et réglementaire et la conjoncture économique; (3) les retards dans l'obtention des autorisations réglementaires ou la commercialisation des produits ou l'impossibilité d'obtenir les autorisations réglementaires ou de commercialiser les produits; (4) les fluctuations des taux de change et la conjoncture générale des marchés financiers; (5) les incertitudes relatives à la découverte, à la mise au point et à la commercialisation de nouveaux produits ou de nouvelles utilisations de produits existants, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, les résultats défavorables des essais cliniques ou des projets de recherche et les effets secondaires inattendus des produits commercialisés ou en voie de l'être; (6) l'augmentation des tensions exercées par les gouvernements en ce qui a trait à l'établissement des prix; (7) les interruptions de la production; (8) la perte ou l'impossibilité d'obtenir une couverture adéquate pour les droits de propriété intellectuelle; (9) les litiges; (10) la perte de dirigeants ou d'autres employés clés et (11) les publicités ou les reportages défavorables. Les déclarations concernant la croissance du bénéfice ne constituent pas de prévisions à ce sujet et ne doivent pas être interprétées comme signifiant que le bénéfice ou bénéfice par action d'Astellas pour une période actuelle ou future donnée sera nécessairement égal ou supérieur aux bénéfices ou bénéfices par action communiqués par Astellas par le passé.